



# île d'Oléron location

CONTRAT DE LOCATION « La maline » 2024

[www.iledoleronlocation.fr](http://www.iledoleronlocation.fr)

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser le contrat de location du logement de vacances que vous souhaitez réserver. Veuillez nous retourner un exemplaire du contrat avec votre signature et le règlement du montant des arrhes.

Nous espérons vous accueillir très prochainement sur notre belle île.

Recevez, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

L&D Le Bellego.

**Entre le propriétaire :**

L&D Le Bellego  
13 allée Pasteur  
17370 St Trojan les Bains

Courriel : [iledoleronlocation@gmail.com](mailto:iledoleronlocation@gmail.com)

**Et le locataire :**

Nom :  
Adresse :  
N° Tél.  
Courriel :

**Les personnes à prévoir :**

Nombre d'adultes :                      Nombre d'enfants :                      Âges des enfants : ...ans    ...ans    .....ans

**Pour la location :**

Adresse : 13 allée Pasteur « La maline » 17370 St Trojan les Bains France

**Le propriétaire s'engage à louer « La maline »:**

Du ..... à partir de 16 heures, au ..... jusqu'à 10 heures

**CONDITIONS**

Prix de la Location de base	Nombre de nuitées pour la taxe de séjour :	€
Frais de service (conciergerie et ménage) :	70€	€
Service sur réservation	Draps & Serviettes : 15€/personne	
<b>TOTAL :</b>		€

ARRHES A VERSER A LA RESERVATION 30% : par virement IBAN (en PJ)	€
---	---

RESTE A REGLER 21 JOURS AVANT VOTRE ARRIVEE par virement IBAN ( en PJ)                      soit avant le :	€
--	---

RESTE A REGLER A VOTRE ARRIVEE LA TAXE DE SEJOUR AU REEL Collectée au profit de la communauté de communes de l'île d'Oléron pour les séjours du 24/06/2023 au 09/09/2023 selon la loi de finance du 28/12.2019. (prix de location de base / nombre de nuits) x 5,5% / 2 x nombre de nuits .	€
--	---

Le montant du dépôt de garantie fixé à **500€** sera demandé à l'arrivée, il ne sera pas encaissé.

**Services sur réservation préalable :**  chaise haute  lit parapluie pour bébé

Ce contrat est établi en **2** exemplaires. La réservation sera réputée définitive si le propriétaire reçoit par retour de mail, **un exemplaire du présent contrat, daté et signé et le règlement des arrhes, au plus tard le** ..... Au-delà de ce délai, cette proposition sera abandonnée.

Fait le..... A : St Trojan les Bains  <b>Le propriétaire</b>	Fait le..... A :  <b>Le locataire</b> <i>signature</i>  qui reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de location sur notre site internet <a href="http://www.iledoleronlocation.fr">www.iledoleronlocation.fr</a>
---	--